

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 09  
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023  
Convocation affichée le : 30 mars 2023  
Procès-verbal affiché le :

**L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.**

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

**Absents excusés :** Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

**Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.**

<b>Délibération 2023/30</b>	<b>Vote du budget primitif 2023 Budget Commune</b>
---------------------------------	--

Le principe d'équilibre du budget, en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections est respecté.  
Monsieur Le Maire propose de voter le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

<b><u>SECTION FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>
<b>751 465.76€</b>	<b>645 468.02€</b>

Vu la sincérité des prévisions budgétaires pour l'année 2023 et des restes à réaliser arrêtés au 31/12/2022,  
Vu les résultats du compte administratif 2022,

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2023 de la Commune.

**SIGNATURES**

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

*M<sup>me</sup> Brandilly*

Marie-Hélène BRANDILLY